

Rémunération des agents... et des autres sur l'Académie de Rennes



A la veille de la mobilisation des professeurs des Ecoles taxés de feignants vidant les caisses de l'Etat, la masse salariale devant à tout prix diminuer : gel du point d'indice, instauration d'une journée de carence, mise en place du PPCR allongeant les carrières...FO constate que tout le monde ne se sert pas la ceinture !

Ainsi, FO avait demandé l'an passé comme le prévoient les textes que toutes les rémunérations soient présentées (ceux de la direction donc) en instance académique. La « masse salariale » représente 1,837 (3,162 bruts) milliards d'euros pour l'ensemble des personnels de l'Académie de Rennes.

Pour le premier degré, le salaire net moyen affiché serait de 2672€ dont 281€ de prime pour un professeur des écoles. Sur ce salaire, si les 3 journées de carence passaient, une grippe coûterait approximativement 400€ à l'agent (pour chaque arrêt).

Pour autant, s'il n'a pas été possible d'obtenir le détail, l'administration annonce pour les 10 salaires les plus élevés de l'Académie une masse salariale qui représente 1,83 millions d'euros autrement dit, une moyenne de 15 250€/mois...

Si ces chiffres nous laissent « sans voix », espérons qu'ils finiront de convaincre les agents que leurs revendications sont plus que jamais légitimes, de l'argent il y en a...

Le SNUDI FO29 revendique :

- La revalorisation de la valeur du point d'indice à hauteur de l'inflation : 10% tout de suite sans contrepartie
- Le rattrapage des pertes subies depuis 2000 (28,5%)
- Abandon de l'ensemble des mesures du Ministre Kasbarian et de la reprise du projet Guérini, de suppressions de catégories de fonctionnaires, de mise en place du salaire au mérite et facilitation des licenciements
- Abrogation de PPCR
- Abandon du Pacte et revalorisation des personnels sans contrepartie

[Rejoignez le SNUDI FO 29](#)

Brest, le 2 décembre 2024